

VOS
LETTRES

Une fois de plus, une fois de trop

« Une fois de plus Blocher le Grand Simplificateur, le Grand Réducteur, vient distribuer, grâce à ses millions – et bien sûr, stimulé par son esprit patriotique, toujours au beau fixe, excité qu'il est par les feux du 1^{er} Août –, sa prose d'aveuglement.

Pas un ménage suisse ne doit en ignorer. Il continue ainsi de mettre le peuple à sa botte, distribuant la fausse monnaie de son discours, un discours qui empêche, en vérité, de penser le rapport que la Suisse doit inventer avec l'Europe.

Faudra-t-il attendre que disparaisse cet obsédé de la clausuration helvétique pour qu'un débat digne de ce nom puisse enfin s'instaurer à propos de l'Europe, du rôle que la Suisse devrait y jouer? Non content d'avoir empoisonné l'atmosphère en favorisant le vote absurde du désormais célèbre 9 février, le voici qui

remet le couvert en délivrant ses nouvelles recettes à la p'tite semaine.

Tout frétilant à l'idée de s'emparer du désastre anglais – dont nous n'avons même pas commencé d'évaluer la profondeur – il répète son mantra: «Pas d'Europe, pas d'Europe, pas d'Europe!» A coup sûr, il n'illustre par là que le vide abyssal de sa pensée.

Non, Monsieur le Simplificateur, la Suisse ne va pas adhérer de façon sournoise au grand Projet européen, elle y entrera un jour à la loyale quand les Suisses sauront enfin ce que signifierait cette adhésion. Tout autre chose qu'un fantôme.

Il se peut que l'Europe, encore que vous ne puissiez l'imaginer, Monsieur Blocher, bénéficie un jour de l'expérience démocratique de ce pays autrement que selon la très ordinaire lâcheté de ses élites. »

PIERRE VOÉLIN,
FRIBOURG

Les préjugés de toutes sortes,
source des effusions de sang

« Tout homme qui meurt, tué par un autre homme, quelle que soit la raison (haine, fanatisme, racisme, jalousie, indifférence, politique, oppression, faim, indifférence...) est une vie enlevée injustement.

Ne devons-nous pas nous interroger sur le pourquoi de cette triste réalité? Ne serait-ce tout simplement par manque d'amour, de justice et d'unité?

Que tous les bâtisseurs de paix, toutes les bonnes volontés s'unissent pour ensemble rechercher les causes et proposer dans l'unité et la collaboration des solutions, le remède à cette maladie planétaire qui est le

manque d'unité, d'amour et de justice.

Je crois en l'unité du genre humain. Tous les peuples et toutes les nations forment une seule famille: ce sont les enfants d'un seul Père et ils devraient se comporter comme des frères et des sœurs les uns pour les autres.

Les préjugés de toutes sortes s'attaquent aux racines mêmes de la vie humaine. Ils engendrent tous des effusions de sang et la perdition du monde. Aussi longtemps qu'ils survivront, il y aura des guerres continuelles et effroyables. »

JACQUES POCHON,
DOMMIDIÉ

Déception et incompréhension

« Déçu, plus que déçu de ces fêtes du 1^{er} Août, ce lundi, je me devais de vous écrire. Fribourgeois, né à Fribourg et fier de l'être, je ne comprends pas pourquoi la ville de Fribourg n'a pas tiré son feu d'artifice.

Le monde, la foule qu'il y avait lundi soir et pas de feu d'artifice! Beaucoup de gens, fans des feux d'artifice de la ville de Fribourg et positionnés sur la route des Alpes, sont rentrés déçus comme moi. »

OLIVIER EQUEY,
VILLARS-SUR-GLÂNE

Une messe peu patriotique!

« Je suis allé à la messe le 1^{er} Août à la cathédrale Saint-Nicolas. On nous a parlé de saint Alphonse de Liguori... Très bien.

Il n'y a pas eu un mot pour notre fête nationale, ni prière à saint Nicolas, ni chant pa-

triotique, ni action de grâce. Et ce fut ainsi semble-t-il dans toutes les églises de Fribourg! Je dois dire que bon nombre de personnes étaient scandalisées comme moi. Restons-en là. Pour l'instant... »

PHILIPPE ZORZI,
FRIBOURG

COMMENT NOUS ADRESSER
VOTRE LETTRE DE LECTEUR

Vos lettres destinées à être publiées dans la page Forum (impression dans l'édition papier et mise en ligne sur notre site web) peuvent nous parvenir par différents canaux:

Formulaire en ligne: vous pouvez saisir votre lettre de lecteur directement dans le formulaire à disposition sur forum.laliberte.ch.

Adresse électronique: il vous est possible également d'adresser votre courriel à l'adresse redaction@laliberte.ch. Merci dans ce cas de bien préciser qu'il s'agit d'un courrier de lecteur.

Courrier postal: les lettres peuvent enfin nous être envoyées à l'adresse postale suivante: Rédaction «La Liberté», boulevard de Pérolles 42, case postale 208, 1705 Fribourg. LIB

ARRÊT SUR IMAGE



Vernissage du concours de dessin sur les personnages héroïques féminins, organisé par le Festival international de films de Fribourg (FIFF) et le Bureau de l'égalité hommes et femmes et de la famille du canton de Fribourg. A l'Ancienne Gare, le 10 mai 2016. Vincent Murith

OPINION

Après l'arbitrage sur la mer de Chine



DOMINIQUE
DREYER
ancien
ambassadeur

Est-ce que les activités traditionnelles des pêcheurs chinois, autour et sur des récifs inhabités ou inhabitables éparpillés un peu partout en mer de Chine méridionale, fondent les droits «historiques» de la Chine à la souveraineté sur la plus grande partie de cette mer? C'est, résumée très grossièrement, la question qui fâche et qui a incité les Philippines à appeler au secours la Cour permanente d'arbitrage à La Haye. On sait que le tribunal d'arbitrage a détricoté le problème en cinq cents pages pour donner raison à Manille. La Chine, qui nie la compétence du tribunal et par voie de conséquence la validité de la sentence, se sent humiliée dans son honneur et a réagi avec violence.

Bien que dénoncée comme un simple «morceau de papier» par la propagande chinoise, la sentence constitue un important précédent. Elle ne fait qu'interpréter la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, entrée en force en 1994 après plus de deux décennies de négociations internationales et ratifiée en 1996 par Pékin. Elle précise les principes juridiques applicables

au partage des eaux de la mer de Chine méridionale. Ces principes ont une portée pratique, géopolitique et économique, à la mesure de l'étendue de ce territoire, carrefour essentiel du commerce international entre l'Asie et le reste du monde. Par le jeu des alliances et des zones d'influence, ils affectent également les relations entre les Etats-Unis, principale puissance mondiale, et la Chine, principale puissance régionale.

Le droit peut-il
l'emporter sur
le nationalisme
d'un grand pays?

La décision du tribunal a provoqué une indignation générale en Chine et à Taïwan. Depuis plus d'un siècle, la Chine s'est habituée à l'idée qu'elle a des droits historiques de souveraineté sur la plus grande partie de la mer de Chine méridionale, elle n'est pas près de modifier sa manière de voir les choses. Le

voudraient-ils, que les dirigeants chinois ne pourraient reconnaître la sentence sans se trouver dans une situation politiquement très difficile. C'est dire que le problème ne sera pas résolu avant longtemps, opposant la Chine non seulement à ses voisins, mais aussi aux Etats-Unis, qui se font aujourd'hui les défenseurs d'une convention que, pour diverses raisons, ils ont refusé jusqu'ici de signer et de ratifier! Joli paradoxe que le lecteur appréciera.

Le tribunal a eu la sagesse de conclure sa sentence par ces termes: «L'origine des différends en question dans le présent arbitrage ne réside pas dans l'intention de la Chine ou des Philippines de porter atteinte aux droits juridiques de l'autre, mais plutôt dans des compréhensions fondamentalement différentes de leurs droits respectifs en vertu de la convention dans les eaux de la mer de Chine méridionale.» Il ne s'agit pas, selon le tribunal, de condamner la Chine, mais seulement de dire le droit. Mais le droit peut-il l'emporter sur le nationalisme d'une grande puissance? Une affaire loin d'être terminée, une affaire à suivre. »



SOUVENIRS

Construction des bains de la Motta à Fribourg, vers 1925-1930.
© SBC Fribourg. Fonds Recensement des biens culturels Fribourg

RÈGLES DU JEU

» Les textes publiés dans la page Forum ne doivent pas dépasser 1600 signes (caractères et espaces entre les mots). Adresse complète, rue, localité et surtout numéro de téléphone (aussi valable pour les e-mails) doivent figurer sur votre envoi.

» Les lettres envoyées à plusieurs journaux, les communiqués, les lettres ouvertes et pétitions sont refusés.

» La rédaction rédige le titre des textes. Elle se réserve le droit de raccourcir des textes trop longs en sauvegardant l'essentiel du message et d'adapter les passages peu clairs. Tous les textes publiés sont signés du nom de l'auteur.

» Les lecteurs ont aussi la possibilité d'envoyer des photos et des cartes postales pour la rubrique «Souvenirs», à l'adresse suivante: Rédaction «La Liberté», bd de Pérolles 42, CP 208, 1705 Fribourg. Ces images leur seront retournées après publication. LIB